



Metz le 15 janvier 2007.

Correctif Contrat de nettoyage en TG

Une erreur s'est glissée dans notre tract qui fait par ailleurs le compte-rendu du CTPL.

Nombre de passages en Trésorerie Générale :

Il faut regarder l'onglet de 5 passages hebdomadaires qui prévoit en zone 4 « Bureaux et circulations » :

☞ journalièrement sont prévues les tâches de vidage des poubelles, de ramassage des papiers et détritiques ;

☞ l'essuyage complet des bureaux, tables, étagères et surfaces verticales des objets meublants si non encombrés pour enlever les souillures tâches et traces de doigts est lui prévu hebdomadairement ;

☞ le balayage humide des sols se faisant 2 fois par semaine.

Les problèmes de nettoyage en Trésorerie Générale n'en sont pas moins réels avec 5 femmes de ménage au lieu de 8 et nettement moins d'heures payées qu'avant le 1^{er} janvier 2007 !